

Coopération entre les lieux de formation assistante en médecine vétérinaire / assistant en médecine vétérinaire CFC

	1er sem.			2ème sem.			3ème sem.			4ème sem.			5ème sem.			6ème sem.		
	Ecole	CIE	Entreprise	Ecole	CIE	Entreprise	Ecole	CIE	Entreprise	Ecole	CIE	Entreprise	Ecole	CIE	Entreprise	Ecole	CIE	Entreprise
a Organisation des activités du cabinet vétérinaire																		
a1 Gérer l'agenda en tenant compte du triage			I	B								A	Ap			Mr		
a2 Tenir la correspondance dans la mesure des compétences													B		I/A	Ap		
a3 Gérer les paiements dans la mesure des compétences			I/A	B									Ap					
a4 Gérer les données des animaux et de la clientèle à l'aide d'un logiciel couramment utilisé dans les cabinets						I/A												
a5 Gérer les dossiers médicaux dans la mesure des compétences				B				I				A				Ap		
a6 Gérer les consommables, les médicaments et les aliments pour animaux			I	B												Ap		A
a7 Archiver les documents selon les directives du cabinet				B				I				A				Ap		
b Soins aux animaux																		
b1 Mettre les animaux dans leur boxe de manière adaptée	B	B	I	Ap		A							Mr	Mr				
b2 Traiter les animaux qui requièrent une hospitalisation ou des soins post-opératoires	B	B		Ap			Ap	I		Ap	A		Mr			Mr		
b3 Administrer les médicaments aux animaux selon les instructions du vétérinaire		B	I		Ap		B			Ap	A		Mr					
b4 Soigner les plaies après le contrôle par le vétérinaire	B			Ap	B	I			Ap	Ap			Ap	Mr	A	Mr		
b5 Appliquer les bandages aux animaux selon les instructions du vétérinaire	B			Ap	B			I	Ap	Ap			Mr	Mr	A			
b6 Fournir les premiers secours aux animaux	B		I	Ap	B			Ap		Ap			Ap	Mr		Mr		A
c Assistance au vétérinaire lors des interventions																		
c1 Procéder à l'immobilisation des animaux en vue du traitement	B	B	I				Ap		A				Ap	Mr		Mr		
c2 Poser des cathéters veineux sur les animaux selon les instructions du vétérinaire				B			Ap	B	I				Ap	Ap	A	Mr		
c3 Préparer les animaux pour les mesures diagnostiques et thérapeutiques ainsi que pour les opérations	B				B	I	Ap	Ap	A				Ap	Mr		Mr		
c4 Préparer l'infrastructure et le matériel pour les mesures diagnostiques et thérapeutiques ainsi que pour les opérations	B			Ap	B	I	Ap	Ap	A				Ap	Mr		Mr		
c5 Assister le vétérinaire dans un environnement stérile ou non stérile lors des mesures diagnostiques et thérapeutiques ainsi que pour des opérations	B	B		Ap	Ap	I	Ap	Ap					Ap	Mr	A	Mr		
c6 S'occuper des animaux avant, pendant et après l'anesthésie								I	B	B			Ap	Ap		Mr		A
d Mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité																		
d1 Nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel médical	B	B	I/A										Ap	Mr		Mr		
d2 Entretien des appareils et des instruments, à l'exception des installations à rayons X et des systèmes de restitution d'images	B									B	I/A		Ap	Mr		Mr		
d3 Traiter les dispositifs médicaux réutilisables conformément aux directives de l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic	B	B	I			A							Ap	Ap		Mr		
d4 Eliminer les déchets d'exploitation ainsi que les déchets organiques et chimiques conformément à la loi	B	B	I			A							Ap	Ap		Mr		
e Prise de radiographies conventionnelles																		
e1 Préparer les prises de radiographie conventionnelles des animaux		B				I	B	Ap		Ap	Ap	A	Ap	Ap		Mr		
e2 Effectuer, selon les instructions de l'expert vétérinaire, des radiographies conventionnelles d'animaux dans les domaines des faibles doses et des doses modérées, en respectant les dispositions en matière de radioprotection		B				I	B	Ap		Ap	Ap	A	Ap	Ap		Mr		
f Prise en charge de la clientèle																		
f1 Conseiller la clientèle	B			Ap		I	Ap	B		Ap			Mr	Ap	A	Mr		
f2 Prendre en charge la clientèle dans des situations particulières ou conflictuelles								I					Ap					A
g Réalisation de travaux de laboratoire																		
g1 Prélever des échantillons sur des animaux et procéder aux travaux pré-analytiques	B	B		Ap	B	I	Ap	Ap		Ap	Ap		Mr	Ap	A	Mr		
g2 Exécuter des travaux en vue des diagnostics de laboratoire conformément au mandat	B	B		Ap	B	I	Ap	Ap		Ap	Ap		Mr	Ap	A	Mr		
h Exécution de traitements et de mesures spécifiques aux animaux																		
h1 Apporter des soins thérapeutiques aux petits animaux			I		B													A
h2 Pratiquer des mesures d'hygiène dentaire sur les petits animaux							B	I										A
h3 Ecorner les veaux sous la surveillance du vétérinaire							B	I										A
h4 Castrer des veaux et des agneaux sans effusion de sang sous la surveillance du vétérinaire							B	I										A
h5 Assister le vétérinaire lors de traitements dentaires sur des chevaux							B	I										A
h6 Assister le vétérinaire lors d'exams médicaux visant à détecter un problème de boiterie sur des chevaux				B	I										A			

Ecole professionnelle:
B = Bases
Ap = Approfondissement
Mr = Mise en réseau

Cours interentreprises: sont dispensés sous la forme de jours isolés répartis tout au long du semestre. Certaines compétences opérationnelles sont approfondies pendant les semestres ultérieurs.
B = Bases
Ap = Approfondissement
Mr = Mise en réseau

Entreprise:
I = Les formateurs initient les personnes en formation pas à pas aux compétences opérationnelles (présentation, exercice).
A = Les personnes en formation peuvent exercer la compétence opérationnelle de manière autonome jusqu'à la fin du semestre.